

CODE SPORTIF SNOOKER

Saison 2025 - 2026

Version du 17 Juin 2025

Table des matières

Titre I - DESCRIPTIONS GÉNÉRALES	4
Article 1.1 - Composition de la commission nationale Snooker (CNS)	
Article 1.2 - Règles du snooker	
Article 1.3 - Tenue sportive	
Article 1.4 - Catégories	
Article 1.5 - Cas particulier : joueurs de nationalité étrangère	
Article 1.6 - Calendrier et organisation des compétitions	
Article 1.7 - Directeur de tournoi / directeur de jeu	6
Article 1.8 - Juge-Arbitre	7
TITRE II - LES COMPETITIONS	
Article 2.1 - Schéma explicatif des compétitions nationales mixte	8
Article 2.2 - Compétitions de Ligues	
2.2.01 - Règlement	
2.2.02 - Le classement ligue	10
2.2.03 - Points particuliers et manquements au code sportif (ligues)	10
2.2.04 - Classement des joueurs à égalité de points dans une poule	11
2.2.05 - Joueur isolé dans une ligue	11
2.2.06 - Championnats de ligue féminin / Juniors (U16 / U18 / U21)	11
Article 2.3 - Compétitions Nationales	12
2.3.01 - Snooker Masters	12
2.3.02 - Circuit national	13
2.3.03 - Tournoi national Seniors	
2.3.04 - Épreuves du "Zone Snooker Tour" (ZST)	
2.3.05 - Play-off	
Article 2.4 - Les championnats de France	
Article 2.5 - La Coupe de France	
Article 2.6 - Redistribution des places en cas de désistement d'une compétition nationale	
Article 2.7 - Conditions de participation aux épreuves nationales	
2.7.01 - Retards et absences	
2.7.02 - Classement des joueurs à égalité de points dans une poule	
TITRE III - CLASSEMENTS	
Article 3.1 - Le classement national mixte	23
Article 3.2 - Le classement national Seniors	23
Article 3.3 - Le classement national Masters	23
Article 3.4 - Le classement national Féminin	23
Article 3.5 - Délais de transmission des résultats	23

TITRE IV - LES INSTANCES INTERNATIONALES ET SÉLECT	TIONS
TITRE IV - LES INSTANCES INTERNATIONALES ET SÉLECT	24
Article 4.1 - La WPBSA	24
Article 4.2 - La WSF	
Article 4.3 - L'IBSF	24
Article 4.4 - L'EBSA	24
Article 4.5 - Sélections internationales	25
ANNEXES	26

Titre I - DESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Article 1.1 - Composition de la commission nationale Snooker (CNS)

En liaison avec le secrétariat fédéral, la CNS administre l'ensemble des règlements et des épreuves de la discipline, veille à l'application du code sportif et en rédige toutes les modifications.

Ces modifications sont soumises selon leur importance au pôle sportif et sont applicables la saison suivante après adoption par le comité directeur de la Fédération Française de Billard (FFB).

Les cas non couverts par le code sportif et décisions à caractère urgent sont prises par la commission nationale Snooker et le pôle sportif.

Composition de la CNS

a) La commission permanente

Elle est composée des membres de la commission fédérale désignés par le / la président(e) de la commission.

b) La commission plénière

Elle est composée :

- des membres de la commission permanente :
- des responsables sportifs snooker des ligues.

Ses attributions sont :

- Préparer le calendrier sportif et le règlement des épreuves officielles organisées par la FFB ou, par délégation, par les ligues.
- Veiller et garantir le bon fonctionnement des épreuves sportives.
- Faire rejouer une compétition en cas d'anomalie avérée.
- Assurer l'interprétation des règlements sportifs et régler les litiges s'y rapportant.
- Transmettre à la commission de discipline tout dossier la concernant.
- Enregistrer les résultats de toutes les épreuves figurant au calendrier.
- Contrôler la classification annuelle des joueurs.
- Préparer l'élaboration du code sportif et de ses annexes.
- Établir et mettre à jour les différents classements annuels.

Les joueurs s'adressent à leur club,

Les clubs s'adressent à leur responsable snooker de ligue.

Les responsables des ligues s'adressent à la CN Snooker.

Un poste de coordinateur au sein de la CNS permettra également de faciliter les échanges entre les joueurs, clubs, ligues, et CNS.

Article 1.2 - Règles du snooker

Les règles du snooker et des différents modes de jeu sont disponibles ici : https://www.ffbillard.com/ext/telechargement.php?id=24316

Article 1.3 - Tenue sportive

La tenue sportive réglementaire est commune aux quatre disciplines fédérales (carambole, blackball, billard américain et snooker), et ce pour toutes les phases de jeu et à tous les niveaux de tournois et de championnats, à l'exception du Blackball Masters.

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme aux dispositions présentées ci-dessous.

- Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon. Le polo d'arbitre est interdit aux joueurs.
- Pantalon de couleur unie. Les jeans et survêtements sont interdits.
- Chaussures fermées.

L'écusson ou le logo du club et/ou des armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, côté cœur.

L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du joueur est autorisée.

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les produits ou services dont la publicité est réglementée ou interdite dans le cadre des activités sportives.

Peuvent être interdites les tenues qui présentent une incompatibilité entre le contenu d'une publicité et les chaînes de télévision qui retransmettent la compétition.

La surface totale de l'ensemble des emplacements publicitaires n'est pas limitée mais est placée sur le haut du corps.

L'organisateur peut imposer la marque de son sponsor : dans ce cas, cette publicité vient en supplément de la ou des marques personnelles des joueurs.

Article 1.4 - Catégories

<u>U16</u>: Jeunes femmes et hommes âgé(e)s de moins de 16 ans au 31 décembre de la saison en cours.

<u>U18</u>: Jeunes femmes et hommes âgé(e)s de moins de 18 ans au 31 décembre de la saison en cours.

U21: Femmes et hommes âgé(e)s de moins de 21 ans au 31 décembre de la saison en cours.

Mixte: Ensemble des joueuses et des joueurs, quel que soit leur âge.

<u>Féminines</u>: Toutes les joueuses, quel que soit leur âge.

<u>Seniors</u>: Les joueuses et joueurs âgé(e)s de plus de 40 ans au 31 décembre de la saison en cours

Masters: les 12 joueurs du circuit "Masters Snooker"

Article 1.5 - Cas particulier : joueurs de nationalité étrangère

Les joueurs "européens" et les joueurs "étrangers" peuvent participer sous certaines conditions aux épreuves officielles françaises.

Est dit « joueur européen » un joueur d'un pays de l'Union européenne autre que la France. Un joueur européen peut participer aux compétitions fédérales s'il justifie d'une résidence principale en France et en fournit la preuve.

Est dit « joueur étranger » un joueur d'un pays hors de l'Union européenne.

Un joueur étranger peut participer aux compétitions fédérales s'il justifie d'une résidence principale en France depuis au moins une année et en fournit la preuve.

Le titre de champion de France est décerné au vainqueur de la finale nationale quelle que soit sa nationalité.

Seul un joueur de nationalité française peut représenter la France dans une compétition internationale.

Tout licencié désirant participer à une compétition internationale organisée par un groupement autre que ceux auxquels la FFB est affiliée doit obligatoirement solliciter l'accord de la FFB, sous peine de sanctions.

Article 1.6 - Calendrier et organisation des compétitions

L'organisation des compétitions nationales se fera en remplissant un formulaire en ligne disponible ici :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdgNdknWZotZYsYrt8woMtLpIMHhxFMvJg7iU26sC JDsn-9mA/viewform?usp=dialog

Article 1.7 - Directeur de tournoi / directeur de jeu

Le directeur de tournoi / directeur de jeu a pour mission :

- De garantir le respect du code sportif et des règlements FFB et de prendre les décisions réglementaires et/ou demander les sanctions prévues pour les contrevenants
- De vérifier le bon état du matériel
- De vérifier la tenue sportive des joueurs
- De contrôler l'agencement de la salle avec les éléments fournis (publicités, scoreurs, affiches, rallonges, etc...)
- D'organiser les tours de jeu
- De désigner, en concertation avec le juge-arbitre, les arbitres des matchs
- De veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs
- De disqualifier les joueurs transgressant les règles
- D'enregistrer les éventuels abandons en cours de compétition et d'en indiquer le motif sur le rapport relatif à la compétition
- De prévoir avec l'organisateur la remise des trophées
- De faire rédiger un article sur la compétition et de le transmettre à l'instance sportive concernée
- D'établir le classement final de la compétition
- D'assurer la transmission des résultats à la CN Snooker dans les délais impartis
- D'établir à l'attention de l'instance sportive concernée un bref rapport sur les conditions de déroulement de l'épreuve, les éventuels problèmes rencontrés et les incidents survenus
- Trancher tous les problèmes liés à la compétition.

Article 1.8 - Juge-Arbitre

Le juge-arbitre a pour missions :

- de superviser l'arbitrage des matchs en cours
- de désigner les arbitres pour chaque match, en concertation avec le directeur de jeu
- de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs
- de trancher tous les litiges d'arbitrage
- d'établir par écrit, de signer et de transmettre au directeur de jeu un rapport sur d'éventuels incidents d'arbitrage
- de proposer une liste d'arbitres pour assurer le bon déroulement des compétitions officielles

TITRE II - LES COMPETITIONS

Tout joueur souhaitant participer à une ou plusieurs épreuves décrites dans le présent code sportif et détaillées au calendrier snooker doit être titulaire d'une licence FFB (se reporter au règlement intérieur de la FFB).

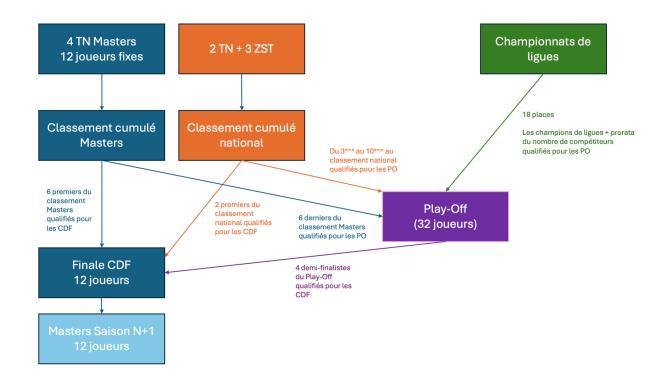
La présentation dudit document ou de la demande valide (en cours de traitement) peut être exigée lors de toute épreuve de ligue ou nationale.

Tout joueur se désistant d'une compétition nationale ou de zone doit impérativement en informer le directeur du tournoi et les membres de la CNS concernés avant le tirage au sort, soit le lundi précédent la compétition. Après ce délai, sauf cas de force majeure (un justificatif est à fournir dans les 48 heures), il est considéré comme forfait non excusé et peut être convoqué devant la commission de discipline.

Tout joueur désirant s'absenter durant une compétition doit en référer au directeur du tournoi. Après accord de ce dernier, il doit renseigner la feuille d'autorisation d'absence prévue à cet effet.

Sinon, il est considéré comme abandonnant l'épreuve et il est exclu de la compétition. Puis il est convoqué devant la commission de discipline, sauf cas de force majeure à justifier sous 48 heures.

Article 2.1 - Schéma explicatif des compétitions nationales mixte



Article 2.2 - Compétitions de Ligues

Chaque ligue est tenue d'organiser un championnat ouvert à tous les joueurs et joueuses (sauf les joueurs Masters) licencié(e)s de ses clubs affiliés, générant ainsi un classement de ligue.

Chaque ligue est tenue d'organiser un tournoi format Coupe ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s de ses clubs affiliés, afin de définir un vainqueur de coupe de ligue.

Les tournois de ligues ne pourront avoir lieu pendant les Tournois nationaux Seniors, Féminin, Mixte, ZST, Coupe de France.

Les tournois de ligues pourront avoir lieu pendant les compétitions internationales.

Les ligues ont pour <u>obligation</u> de créer les tournois et afficher les classements de ligue sur CUESCORE (<u>cuescore.com</u>).

En cas de questions sur l'utilisation de CueScore, merci de vous rapprocher du coordinateur de la CN Snooker (thierry.thenaisie@ffbillard.com).

Par souci d'homogénéité et en fonction du nombre de clubs et de joueurs par ligue, il peut être admis qu'un championnat regroupe plusieurs ligues de la même zone

Cet ensemble prend le nom de "regroupement de ligues", après validation par la FFB.

Le circuit de ligue comporte un certain nombre d'épreuves sans limite.

Au minimum, deux de ces épreuves doivent être organisées par les ligues avant le 19 avril de la saison en cours.

Chaque lique possède le libre choix du nombre des épreuves et de leurs dates.

Nota : les épreuves de ligues ne peuvent pas se dérouler après le 19 Avril de la saison en cours ni aux mêmes dates que les compétitions nationales (ZST et play-off, tournois nationaux, finales des championnats de France).

Les ligues doivent communiquer à la CNS le nombre de tournois de ligue, l'organisation d'une éventuelle finale de ligue et leurs dates prévues avant leur premier tournoi de ligue.

Du fait de paramètres particuliers (nombre de tables disponibles, de joueurs inscrits, de divisions, etc.), certaines ligues peuvent être amenées à étendre leurs tournois sur plusieurs dates. Cet aménagement doit faire l'objet d'une demande du responsable snooker de la ligue auprès de la CNS.

2.2.01 - Règlement

Chaque club doit pouvoir être représenté dans chaque épreuve.

En accord avec la CNS, l'organisation de ces tournois est sous la responsabilité du responsable snooker de la ligue ou, en cas de regroupement de ligues et d'un commun accord, de l'un des responsables snooker des ligues concernées.

En cas de désaccord, c'est la CNS qui désigne l'organisateur.

Celui-ci doit s'assurer du bon déroulement des épreuves.

En fonction du nombre de joueurs, l'organisateur peut retenir différentes formules de compétition : en Double KO ou non, élimination directe, poules, etc.

Selon leur nombre, les joueurs peuvent être répartis en plusieurs divisions. Dans ce cas, la composition des divisions et le mode de sélection des têtes de séries pour chaque tournoi de ligue sont du ressort du responsable sportif de la ligue.

Le responsable snooker de la ligue (ou du regroupement de ligues) a l'obligation d'élaborer un règlement interne à la ligue (ou au regroupement) pour l'organisation de la compétition. Ce règlement interne doit être adressé à la CNS pour information.

Le responsable snooker de la ligue désigne un juge arbitre responsable de l'application des règlements (contrôle des licences, de la tenue, etc.)

Les matchs peuvent se dérouler en une frame sèche ou au meilleur des trois ou cinq frames en fonction du nombre de joueurs. Le tournoi peut panacher les formules de jeu.

L'organisateur a la charge de coordonner la formule de la compétition et de l'annoncer avant le début du tournoi.

Cette formule peut être différente d'une épreuve à l'autre en fonction du nombre de joueurs présents et de tables disponibles.

Dans la semaine qui suit l'épreuve (voir article 4.3), le responsable snooker de la ligue doit faire parvenir à la CNS les résultats complets (en utilisant CueScore pour support) et le rapport du juge arbitre en cas de litige.

La détermination des joueurs qualifiés pour le play-off n'est faite que sur la base des résultats reçus.

2.2.02 - Le classement lique

Les différentes épreuves d'une ligue (ou d'un regroupement de ligues) permettent d'établir le classement de la ligue ou du regroupement.

La forme du classement dépend du nombre de joueurs (une ou plusieurs divisions 1, 2, 3).

Les points de ligues n'ont pas d'impact sur le classement ranking national à partir de la saison 2025/2026.

Le classement de ligue permettra de définir des qualifiés pour le play-off.

La moyenne du nombre de participants par tournoi servira de référence pour calculer le nombre de qualifiés par lique pour le play-off.

2.2.03 - Points particuliers et manquements au code sportif (liques)

En cas de besoin et pour des raisons dûment motivées, le responsable snooker de ligue peut solliciter la CNS afin d'obtenir une dérogation préalable spécifique quant à l'adaptation d'un ou plusieurs points particuliers du code sportif relatifs au déroulement de la saison. Par exemple :

- modification date(s) de tournoi(s) de ligue ;
- élaboration d'un format spécifique adapté à un effectif particulier (nombre de tournois);
- transmission résultats de lique hors délais

Tout manquement ou modification relatif à l'organisation des tournois de ligue ou au respect du code sportif, des dates prévues au calendrier sportif de la saison en cours, des délais de transmission des résultats, etc. sans l'accord préalable de la CNS est étudié au cas par cas par celle-ci et peut donner lieu à l'application de pénalité(s) ou de sanction(s).

Conséquences liées aux manquements et modifications évoqués ci-dessus :

 les résultats des tournois de ligue concernés par des modifications non validées par la CNS ne sont pas pris en compte pour le classement final de lique ;

2.2.04 - Classement des joueurs à égalité de points dans une poule

S'il y a égalité de matchs gagnés entre deux joueurs dans une poule :

- c'est d'abord la différence de frames qui détermine leur classement ;
- s'ils sont toujours à égalité, c'est le match particulier entre eux qui les classe.

S'il y a égalité de matchs gagnés entre trois joueurs ou plus dans une poule, on isole d'abord les résultats des matchs entre eux puis :

- c'est d'abord la différence de frames qui détermine leur classement ;
- s'ils sont toujours à égalité, c'est le match particulier entre eux qui les classe ; sinon on fait un re-spotting black en best of 5 entre ces joueurs ;
- s'ils sont toujours à égalité, on procède à un tirage au sort.

2.2.05 - Joueur isolé dans une ligue

Lorsqu'un joueur est seul compétiteur snooker dans une ligue, la ligue n'est pas tenue d'organiser un championnat de ligue.

Pour valider sa participation aux play-off, le joueur, désigné par sa ligue, doit disputer au minimum deux tournois mixte (ZST ou tournoi national) pendant la saison en cours.

2.2.06 - Championnats de lique féminin / Juniors (U16 / U18 / U21)

Toute ligue peut organiser un championnat de ligue féminin, un championnat de ligue U16, un championnat de ligue U18 et/ou un championnat de ligue U21.

Chaque ligue a le libre choix du nombre d'épreuves et de leurs dates.

Les ligues doivent communiquer ces choix à la CNS avant leur premier tournoi de ligue.

Le responsable snooker de ligue doit élaborer un règlement interne à la ligue pour l'organisation de cette compétition, puis l'adresser à la CNS pour information.

Dans la semaine qui suit l'épreuve, le responsable snooker de la ligue doit faire parvenir à la CNS les résultats complets (en utilisant CueScore pour support) et le rapport du juge arbitre en cas de litige.

Article 2.3 - Compétitions Nationales

- 32 joueurs sur quatre tables ou plus sur 2 jours ;
- 24 joueurs sur trois tables sur 2 jours ;
- 16 joueurs sur trois tables sur 2 jours
- 12 joueurs sur deux tables sur 2 jours

2.3.01 - Snooker Masters

A. Organisation

Dans la catégorie Masters, quatre tournois nationaux de snooker sont organisés : voir les dates sur le calendrier sportif de l'année en cours.

Les modalités d'organisation incombant au club qui organise la compétition sont définies dans le document "Cahier des charges Snooker".

La demande d'organisation doit être effectué en remplissant le formulaire ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSdgNdknWZotZYsYrt8woMtLplMHhxFMvJg7iU26sCJDsn-9mA/viewform?usp=dialog

Dans la semaine qui suit l'épreuve, le responsable snooker de la ligue doit faire parvenir à la CNS les résultats complets (en utilisant CueScore pour support), la feuille d'émargement et le rapport du juge arbitre en cas de litige.

B. Modalités d'inscription et réglementation

<u>Les 12 joueurs qualifiés pour le Snooker Masters sont ceux qui se sont qualifiés pour les</u> Championnats de France la saison précédente.

Applicable seulement pour la saison 2025/2026 :

Pour lancer ce circuit lors de la saison 2025/2026, la CNS sélectionne les 8 premiers joueurs du classement national après les Championnats de France.

La CNS se réserve le droit de proposer l'inscription au circuit à 4 wild-card, qui devront être validés par la DTN.

Tous les joueurs du Snooker Masters ont pour obligation de s'inscrire à tous les tournois de la saison.

Ils devront signer une lettre d'engagement en début de saison reprenant l'ensemble des conditions pour la participation au tournoi Snooker Masters.

Tous les joueurs inscrits au Snooker Masters ont l'interdiction de participer aux tournois nationaux, ZST, et ligues.

Ils seront autorisés à participer aux qualifications dans les ligues pour la Coupe de France.

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (www.cuescore.com).

C. Format de la compétition

4 poules de 3 joueurs, format Best of 5 minimum pour les matchs de poule. Demi-finales et finales en Best of 7 minimum.

La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

D. Classements

Le tournoi Snooker Masters attribue des points pour le classement Snooker Masters. L'attribution des points se fait suivant le barème.

2.3.02 - Circuit national

A. Organisation

Deux tournois nationaux ainsi que 3 ZST sont organisés, voir les dates sur le calendrier sportif de l'année en cours.

Pour qu'un tournoi national ait lieu, il faut qu'il y ait au minimum seize (16) participants.

Pour qu'un ZST ait lieu, il faut qu'il y ait au minimum huit (8) participants.

Si le nombre de participants est inférieur au minimum exigé, les inscriptions sont remboursées, et le tournoi est annulé. Aucun point n'est attribué au classement national/

La demande d'organisation doit être effectué en remplissant le formulaire ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdgNdknWZotZYsYrt8woMtLpIMHhxFMvJg7iU26sCJDsn-9mA/viewform?usp=dialog

L'épreuve est placée sous la responsabilité du club organisateur, qui doit désigner un directeur de tournoi.

Celui-ci doit envoyer les résultats détaillés à la CNS, au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin du tournoi.

B. Modalités d'inscription et réglementation

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (<u>cuescore.com</u>). Seuls les joueurs prioritaires peuvent s'inscrire durant la période prioritaire.

Les huit premiers joueurs du classement national sont prioritaires pour s'inscrire à un tournoi national.

Toute inscription non prioritaire sera supprimée et l'inscription payante ne sera pas remboursée.

La période d'inscription aux tournois figure sur CUESCORE (<u>cuescore.com</u>).

Elle débute :

- 6 semaines avant le tournoi concerné, du jeudi à 18 heures au mercredi suivant, 18 heures pour les inscriptions prioritaires
- 5 semaines avant le tournoi concerné, le jeudi à 18 heures, pour les joueurs non prioritaires.
- Elle se termine 2 semaines avant le tournoi, le vendredi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

C. Format de compétition

Le format de la compétition est défini en fonction du nombre de participants.

Principe du tirage : les têtes de séries sont déterminées par le classement national de la saison en cours remis à jour avant le tournoi.

D. Classement et qualifications

Le tournoi national Mixte attribue des points pour le classement national. L'attribution des points se fait suivant le barème.

2.3.03 - Tournoi national Seniors

E. Organisation

Dans la catégorie Seniors, deux tournois nationaux de snooker sont organisés, l'un dans la partie nord (zones nord, ouest et est) et l'autre dans la zone sud (dans la mesure du possible selon les demandes d'organisation) : voir les dates sur le calendrier sportif de l'année en cours.

Les modalités d'organisation incombant au club qui organise la compétition sont définies dans le document "Cahier des charges Snooker".

La demande d'organisation doit être effectué en remplissant le formulaire ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdgNdknWZotZYsYrt8woMtLpIMHhxFMvJg7iU26sCJDsn-9mA/viewform?usp=dialog

L'épreuve est placée sous la responsabilité du club organisateur, qui doit désigner un directeur de tournoi.

Celui-ci doit envoyer les résultats détaillés à la CNS au plus tard dans les 48 heures suivant la fin du tournoi.

F. Modalités d'inscription et réglementation

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (www.cuescore.com).

Seuls les joueurs prioritaires peuvent s'inscrire pour le tournoi durant la période prioritaire. Les huit premiers joueurs du classement national Seniors sont prioritaires pour s'inscrire à un tournoi national Seniors.

Toute inscription non prioritaire sera supprimée et l'inscription payante ne sera pas remboursée. La période d'inscription aux tournois est indiquée sur cuescore (cuescore.com). Elle débute :

- 6 semaines avant le tournoi concerné, du jeudi à 18 heures au mercredi suivant, 18 heures pour les inscriptions prioritaires
- 5 semaines avant le tournoi concerné, le jeudi à 18 heures, pour les joueurs non prioritaires.
- Elle se termine 2 semaines avant le tournoi, le vendredi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Tout désistement pour raisons personnelles doit être annoncé impérativement par courriel à la CNS avant 18 heures le mercredi qui précède la compétition.

G. Règlement

Principe du tirage :

- le nombre de têtes de séries est déterminé en fonction du format de la compétition (par exemple le nombre de poules);
- les premiers joueurs du classement Seniors de la saison en cours sont têtes de séries pour le tournoi;
- en cas d'ex-æquo, le classement national Seniors de la saison précédente peut être utilisé pour les départager;

Les matchs se disputent au meilleur des trois frames.

En fonction du timing, le directeur de jeu décide du nombre de frames pour les quarts de finale, les demi-finales et la finale.

H. Classement et qualifications

A l'issue des deux tournois nationaux, le classement national Seniors est mis à jour. L'attribution des points se fait suivant le barème.

2.3.04 - Épreuves du "Zone Snooker Tour" (ZST)

A. Organisation

Le Zone Snooker Tour se compose de trois tournois de zones organisés aux dates prévues dans le calendrier sportif.

Zone Nord: ligues des Hauts de France et d'Ile-de-France.

Zone Ouest : ligues de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire.

Zone Sud: liques de Nouvelle-Aguitaine, Occitanie, Méditerranée, Auvergne-Rhône-Alpes.

Zone Est : ligues du Grand-Est et de Bourgogne-Franche-Comté.

La demande d'organisation doit être effectué en remplissant le formulaire ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSdgNdknWZotZYsYrt8woMtLplMHhxFMvJg7iU26sCJDsn-9mA/viewform?usp=dialog

L'épreuve est placée sous la responsabilité du club organisateur, qui doit désigner un directeur de tournoi.

Celui-ci doit envoyer les résultats détaillés à la CNS au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin du tournoi.

B. Modalités d'inscription et réglementation

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

Seuls les joueurs prioritaires peuvent s'inscrire durant la période prioritaire.

Les huit premiers joueurs du classement de zone sont prioritaires pour s'inscrire aux ZST

Toute inscription non prioritaire sera supprimée.

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur cuescore (<u>cuescore.com</u>). Elle débute :

- 6 semaines avant le tournoi concerné, du jeudi à 18 heures au mercredi suivant, 18 heures pour les inscriptions prioritaires
- 5 semaines avant le tournoi concerné, le jeudi à 18 heures, pour les joueurs non prioritaires.
- Elle se termine 2 semaines avant le tournoi, le vendredi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Le nombre de têtes de séries de chaque zone est déterminé en fonction du format de compétition.

Les premiers de chaque zone au classement ZST de la saison précédente sont têtes de séries pour le premier tournoi.

2.3.05 - Play-off

Les 32 joueurs qualifiés au play-off sont les suivants :

- 6 derniers du classement Snooker Masters
- les joueurs classés de la 3ème place à la 10ème place au classement national
- les joueurs provenant des ligues (18 places)

Le format de la compétition est de double KO à élimination directe.

Les quarts de finale se joueront obligatoirement en Best of 7 et les vainqueurs des quarts de finale seront qualifiés pour la finale des Championnats de France.

La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

Les quatres demi-finalistes sont qualifiés pour les championnats de France Masters.

Article 2.4 - Les championnats de France

Épreuve Masters Toutes catégories

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur CUESCORE (<u>cuescore.com</u>).

Elle débute trois jours après le play-off et se termine deux semaines avant le tournoi, le vendredi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Aucun paiement n'est requis, l'inscription est validée directement par la CNS.

12 joueurs avec la composition suivante :

- 6 premiers du classement Snooker Masters
- 2 premiers du classement National
- 4 joueurs qualifiés par les play-Off

Format de la compétition : 2 poules de 6, best of 5 minimum.

Les têtes de série seront définies selon le classement national Masters répartis dans les poules de la manière suivante :

- Poule A: TS1 (premier du classement national Masters)
- Poule B : TS2 (deuxième du classement national Masters)

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les quarts de finale sur la modalité suivante :

Match 1: 1er Poule A vs 4ème Poule B Match 2: 2ème Poule B vs 3ème Poule A Match 3: 2ème Poule A vs 3ème Poule B Match 4: 1er Poule B vs 4ème Poule A

Demi finale:

Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Les demi-finales et finales se joueront en best of 7 minimum. La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

Épreuve féminine

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur CUESCORE (cuescore.com).

Elle débute trois jours après le deuxième tournoi national féminin et se termine deux semaines avant le tournoi, le jeudi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Aucun paiement n'est requis, l'inscription est validée directement par la CNS.

12 joueuses sélectionnées selon les modalités suivantes :

Les 8 premières du classement national Féminines après les 2 tournois nationaux Féminines. 4 joueuses supplémentaires suivant leur classement national mixte.

En cas d'égalité, les joueuses seront départagées par les éléments suivants :

- Frame average des 2 tournois féminin cumulés
- Nombre de frames gagnés lors des 2 tournois féminin cumulés

Les points de ligues n'ont pas d'impact sur le classement national à partir de la saison 2025/2026.

Format de la compétition : 4 poules de 3, best of 3 minimum.

Les têtes de série seront définies selon le classement national féminin répartis dans les poules de la manière suivante :

- Poule A : TS1 (première du classement national Féminines)
- Poule B : TS4 (quatrième du classement national Féminines)
- Poule C : TS3 (troisième du classement national Féminines)
- Poule D : TS2 (deuxième du classement national Féminines)

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les quarts de finale sur la modalité suivante :

Match 1: 1er Poule A vs 2ème Poule C Match 2: 1er Poule B vs 2ème Poule D Match 3: 1er Poule C vs 2ème Poule A Match 4: 1er Poule D vs 2ème Poule B

Demi finale:

Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Les demi-finales et finales se joueront en best of 3 minimum. La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

Épreuve Seniors

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur CUESCORE (cuescore.com).

Elle débute trois jours après le deuxième tournoi national Seniors et se termine deux semaines avant le tournoi, le jeudi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Aucun paiement n'est requis, l'inscription est validée directement par la CNS.

12 joueurs sélectionnés selon le classement national Seniors après les 2 tournois nationaux Seniors.

En cas d'égalité, les joueurs seront départagées par les éléments suivants :

- Frame average des 2 tournois seniors cumulés
- Nombre de frames gagnés lors des 2 tournois seniors cumulés

Les points de ligues n'ont pas d'impact sur le classement national à partir de la saison 2025/2026.

Format de la compétition : 4 poules de 3, best of 3 minimum. Les têtes de série seront définies selon le classement national Seniors répartis dans les poules de la manière suivante :

- Poule A: TS1 (premier du classement national Seniors)
- Poule B : TS4 (quatrième du classement national Seniors)
- Poule C : TS3 (troisième du classement national Seniors)
- Poule D : TS2 (deuxième du classement national Seniors)

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les quarts de finale sur la modalité suivante :

Match 1: 1er Poule A vs 2ème Poule C Match 2: 1er Poule B vs 2ème Poule D Match 3: 1er Poule C vs 2ème Poule A Match 4: 1er Poule D vs 2ème Poule B

Demi finale:

Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Les demi-finales et finales se joueront en best of 3 minimum. La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

Épreuve juniors (U16, U18 et U21)

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur CUESCORE (cuescore.com).

Elle débute trois jours après le premier tournoi national et se termine deux semaines avant le tournoi, le jeudi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Aucun paiement n'est requis, l'inscription est validée directement par la CNS.

Tournoi limité à 12 joueurs, s'il y a plus d'inscrits que de places, un tour qualificatif sera organisé le premier jour du championnat de France sur place.

Format de la compétition : 4 poules de 3, best of 3 minimum. Les têtes de série seront définies selon le classement national répartis dans les poules de la manière suivante :

- Poule A : TS1 (premier de la catégorie du classement national)
- Poule B : TS4 (quatrième de la catégorie du classement national)
- Poule C : TS3 (troisième de la catégorie du classement national)
- Poule D : TS2 (deuxième de la catégorie du classement national)

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les quarts de finale sur la modalité suivante :

Match 1: 1er Poule A vs 2ème Poule C Match 2: 1er Poule B vs 2ème Poule D Match 3: 1er Poule C vs 2ème Poule A Match 4: 1er Poule D vs 2ème Poule B

Demi finale:

Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Les demi-finales et finales se joueront en best of 3 minimum. La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

Article 2.5 - La Coupe de France

L'engagement doit être effectué en ligne sur CUESCORE (cuescore.com).

La période d'inscription aux tournois est indiquée sur CUESCORE (cuescore.com).

Elle débute trois jours après la date butoir de références pour les ligues et se termine deux semaines avant le tournoi, le jeudi à 18 heures.

Aucune inscription ne peut être validée en dehors des dates limites fixées dans la liste des tournois.

Aucun paiement n'est requis, l'inscription est validée directement par la CNS.

16 joueurs qualifiés par les Ligues.

3 jours de compétition pendant lequel sera disputé 3 formules de jeu :

- 15 rouges
- 6 rouges
- Shoot-out

Format de la compétition : tirage intégral à chaque tour, élimination directe.

Les demi-finales et finales se joueront en best of 5 minimum pour le format 15 rouges et 6 rouges.

La direction de jeu se réserve le droit de modifier la longueur des matchs.

<u>Article 2.6 - Redistribution des places en cas de désistement d'une compétition</u> nationale

Désistement d'une sélection au play-off

Les places seront redistribuées de la manière suivante :

- 2ème joueur du classement de la ligue la plus fourni en compétiteur
- 2ème joueur du classement de la deuxième ligue la plus fourni en compétiteur
- Et ainsi de suite

Désistement du championnat de France

Les places seront redistribuées de la manière suivante :

- Premier joueur non-qualifié au classement Snooker Masters
- Premier joueur non-qualifié au classement national
- Deuxième joueur non-qualifié au classement Snooker Masters
- Deuxième joueur non-qualifié au classement national
- Et ainsi de suite

Désistement à l'inscription au circuit Snooker Masters

- Premier joueur non-qualifié au classement national, puis deuxième, troisième, etc...

Désistement à la coupe de France

Joueur suivant dans la ligue concerné

Article 2.7 - Conditions de participation aux épreuves nationales

2.7.01 - Retards et absences

L'absence d'un joueur à la table au début de son match est sanctionnée par la perte de la première frame.

S'il est toujours absent après 15 minutes, il perd le match et est exclu du tournoi.

Toutefois, si le format de jeu le permet, le directeur du tournoi peut apprécier les raisons du retard ou de l'absence d'un joueur (problème lié à sa santé ou à celle d'un proche, panne de moyen de locomotion, etc.) et décider de le réintégrer dans la compétition.

2.7.02 - Classement des joueurs à égalité de points dans une poule

S'il y a égalité de matchs gagnés entre deux joueurs dans une poule :

- c'est d'abord la différence de frames qui détermine leur classement ;
- s'ils sont toujours à égalité, c'est le match particulier entre eux qui les classe.

S'il y a égalité de matchs gagnés entre trois joueurs ou plus dans une poule, on isole d'abord les résultats des matchs entre eux puis :

- c'est d'abord la différence de frames qui détermine leur classement ;
- s'ils sont toujours à égalité, c'est le match particulier entre eux qui les classe ; sinon on fait un re-spotting black en best of 5 entre ces joueurs ;
- s'ils sont toujours à égalité, on procède à un tirage au sort.

TITRE III - CLASSEMENTS

Article 3.1 - Le classement national mixte

L'attribution des points par compétition est faite en fonction des résultats des joueurs et du barème.

Le classement ranking national Mixte est le classement de tous les joueurs de snooker licenciés, sans distinction d'âge ni de sexe.

Il prend en compte les points acquis durant la saison en cours lors des 2 tournois nationaux mixte et des 3 ZST.

Article 3.2 - Le classement national Seniors

Le classement national Seniors est le classement des joueurs de snooker licenciés de la catégorie Seniors qui participent aux tournois nationaux Seniors.

Il prend en compte les points acquis durant la saison en cours lors des 2 tournois nationaux Seniors.

Article 3.3 - Le classement national Masters

Le classement Masters est le classement de tous les joueurs inscrits au circuit Masters de snooker.

Il prend en compte les points acquis durant la saison en cours lors des 4 Tournois nationaux Masters.

Article 3.4 - Le classement national Féminin

Le classement national Féminin est le classement des joueurs de snooker licenciés de la catégorie Féminines qui participent aux tournois nationaux Féminines

Il prend en compte les points acquis durant la saison en cours lors des 2 tournois nationaux Féminines.

Article 3.5 - Délais de transmission des résultats.

Les résultats de chaque compétition doivent être transmis au responsable des classements de la CNS au plus tard dans les sept jours qui suivent la compétition.

<u>Exception : les résultats des compétitions nationales doivent être adressés au responsable sous 48 heures.</u>

En cas de non-respect de ce délai, les points acquis ne sont pas pris en compte.

TITRE IV - LES INSTANCES INTERNATIONALES ET SÉLECTIONS INTERNATIONALES

Article 4.1 - La WPBSA

La World Professional Billiards & Snooker Association est l'association mondiale des joueurs professionnels.

Site internet : http://www.worldsnooker.com/page/Home

Article 4.2 - La WSF

La World Snooker Federation (WSF) est un organe directeur international responsable du développement et de la promotion du snooker dans le monde entier.

Elle travaille en collaboration avec la World Professional Billiards and Snooker Association (WPBSA) et sert de pont entre le snooker amateur et le snooker professionnel. La WSF organise des tournois amateurs internationaux, dont les Championnats WSF, qui permettent aux joueurs de se qualifier pour le World Snooker Tour (WST). Elle aide également les fédérations nationales à développer le sport au niveau mondial et à garantir une compétition équitable à tous les niveaux.

Site internet: https://worldsnookerfederation.org/

Article 4.3 - L'IBSF

L'International Billiards & Snooker Federation est la fédération mondiale qui regroupe toutes les fédérations nationales ainsi que les associations régionales (Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie).

L'IBSF est membre de la WCBS (World Confederation of Billiards Sports).

Site internet : http://www.ibsf.info/

Article 4.4 - L'EBSA

L'European Billiards & Snooker Association est une association européenne regroupant les fédérations nationales d'Europe.

Site internet : http://www.ebsa.tv/

Article 4.5 - Sélections internationales

Les sélections internationales sont placées sous la responsabilité du directeur technique national (DTN).

Le DTN s'appuie sur les propositions d'un sélectionneur national nommé par le comité directeur fédéral pour la durée de l'olympiade.

Le périmètre confié au sélectionneur national est préalablement défini : discipline, spécialités, catégories concernées.

Le sélectionneur national établit ses propositions en prenant en compte :

- l'étude des résultats des joueurs ;
- les analyses des vidéos disponibles des matchs ;
- l'observation des joueurs en compétition ;
- l'avis des entraîneurs nationaux (collectifs concernés);
- l'avis du président de la commission nationale de la discipline.

Les propositions du sélectionneur national concernent :

- une sélection de joueurs ou d'équipes ;
- un encadrement pour chaque épreuve (coach, kiné, préparateur mental, etc.)

En cas de vacance d'un poste de sélectionneur national :

- un appel à candidature est lancé chaque saison par la FFB pour pourvoir le poste;
- le DTN établit lui-même les sélections dans le périmètre concerné en s'appuyant sur les mêmes supports que le sélectionneur national

ANNEXES

Barème de points national

					2025/2	2026				
	Classen	nent								
	Maste	rs			С	lasseme	nt natio	nal		
	TN		TI I	7	ZS	T	TN F	éminin	TN S	eniors
Place	Points	%	Points	%	Points	%	Points	%	Points	%
1	440	100%	220	100%	80	100%	220	100%	220	100%
2	360	82%	120	55%	60	75%	120	55%	120	55%
3	280	64%	90	41%	40	50%	90	41%	90	41%
4	240	55%	75	34%	30	38%	75	34%	75	34%
5	200	45%	60	27%	20	25%	60	27%	60	27%
9	120	27%	30	14%	10	13%	30	14%	30	14%
13										
17 et +			15	7%	5	6%	15	7%	15	7%

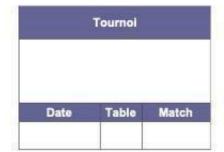




AUTORISATIONS D'ABSENCES

Nom	Tél.	Signature	Directeur du tournoi	Heure de départ	Heure retour autorisé
	10		S		
	Į.		D)		
			8		
) (1 72		
	8		<u> </u>		
	12		0.		
			0.		
	(3)	0 0	9.		1
	iti)	13. 23.	Att.		
	(5)	Q 53	<u>u</u>		
	(4)		75 2 P		
	18				
	10	*			
	(3)		M ₂		
			-1.5	28	
		1			
			70 ->		





Jouer	ır 1	Arbitre	Jo	oueur 2
Break >50	Score	Frame	Score	Break >50
		1		
		2		
		3		
		Score final		



	Signatures	
Joueur 1	Arbitre	Joueur 2
- Polytholotelany (III) 2	The second second	A Company of the Comp



	Tournoi	
Date	Table	Match

Jouer	ır 1	Arbitre	Jo	oueur 2
Break >50	Score	Frame	Score	Break >50
		1		
		2		
		3		1/-
		Score final		



PERSONAL PROPERTY.	2000 0000 0000 0000	# 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1 m 1
Joueur 1	Arbitre	Joueur 2
N. POSSESSED CO.	Name and Park	150 - 150 -



Date Table Match	Tournoi	

Jouer	ır 1	Arbitre	Jo	ueur 2
Break >50	Score	Frame	Score	Break >50
		1		
		2		
		3		
		4		
		5		
		Score final	(20)	



Joueur 1	Arbitre	Joueur 2
Joueur I	-AI UILLE	Joueur 2



	Tournoi		
Date	Table	Match	

Joue	ur 1	Arbitre	Joueur 2	
Break >50	Score	Frame	Score	Break >50
		1		
		2		
		3		
		4		
		5		
		Score final	i dis	



Signatures		
Joueur 1	Arbitre	Joueur 2





Jouer	ır 1	Arbitre	Joueur 2	
Break >50	Score	Frame	Score	Break >50
		1	1000000	
		2		
		3		
		4		
		5		
		6		Ĭ,
		7		
		Score final		



Signatures		
Joueur 1	Arbitre	Joueur 2



	Tournoi		
Date	Table	Match	
- Table Street	10010		

Jouer	ır 1	Arbitre	Joueur 2	
Break >50	Score	_ Frame	Score	Break >50
		1		
		2		
		3		
		4		
		5		
î		6		
		7		
		Score final	-	



1000		110001300370
Joueur 1	Arbitre	Joueur 2